

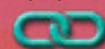
FO QUE JE T'INFORME!

N° 313
Août 2026

CE QUI CHANGE EN SEPTEMBRE 2026

En septembre, plusieurs évolutions importantes entrent en vigueur. Retraite, rentrée scolaire, arrêt de travail, facturation électronique... Voici les principaux changements. (...)

(publié le 25 août 2026)



FAMILLE

LES TÉLÉPHONES PORTABLES INTERDITS AU LYCÉE DÈS LA RENTRÉE : QUE DIT LA LOI ?

L'utilisation du téléphone portable par les élèves était déjà interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges, depuis 2018. Cette interdiction est étendue aux lycées à compter de la rentrée 2026. (...)

(publié le 25 août 2026)



UN ÉLÈVE PEUT DÉSORMAIS ÊTRE RENVOYÉ DE SON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE À CAUSE DE SES PARENTS

Une nouvelle procédure est mise en place dans les établissements scolaires, pour réagir face aux actes qui font peser un risque sur la sécurité ou la santé des enseignants et des autres membres de la communauté éducative. Il est notamment prévu qu'un élève pourra être amené à changer d'établissement en raison du comportement d'un membre de sa famille. (...)

(publié le 4 août 2026)



UNIVERSITÉ : QUELS SONT LES MONTANTS DES FRAIS D'INSCRIPTION EN 2026 ?

Les montants des droits d'inscription évoluent chaque année en fonction de l'indice national des prix à la consommation. Quel est le coût de vos frais d'inscription pour l'année universitaire 2026-2027, selon le niveau du diplôme que vous préparez ? (...)

(publié le 21 août 2026)



FORMATION - TRAVAIL

BONIFICATIONS DE RETRAITE LIÉES AUX ENFANTS : QUELLE EST LA NOUVEAUTÉ ?

Deux décrets parus au *Journal officiel* le 31 juillet 2026 introduisent plusieurs changements importants dans les règles de calcul des pensions de retraite destinées aux parents au titre de leurs enfants. Ils visent notamment à réduire les inégalités d'accès à la retraite anticipée pour carrière longue entre les femmes et les hommes. (...)

(publié le 18 août 2026)



FONCTION PUBLIQUE : LES RÈGLES CHANGENT POUR LES ARRÊTS DE TRAVAIL ET LE TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

La procédure permettant aux agents publics de bénéficier d'un temps partiel pour raison thérapeutique a évolué le 1^{er} août, à la suite de la publication d'un décret au *Journal officiel*. Ce texte prévoit par ailleurs de nouvelles modalités pour les arrêts de travail dans la fonction publique à compter du 1^{er} septembre 2026. (...)

(publié le 11 août 2026)



NOUVELLES MODALITÉS DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

Un agent public et son administration employeur peuvent convenir, d'un commun accord, de la fin de la relation de travail via une procédure de rupture conventionnelle. Les nouvelles modalités de mise en œuvre de ce dispositif dans la fonction publique sont entrées en vigueur le 8 août. (...)

(publié le 12 août 2026)





LOGEMENT

MAPRIMERÉNOV' : CERTAINS TRAVAUX SONT EXCLUS DU DISPOSITIF À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

L'aide versée via *MaPrimeRénov'* pour la rénovation d'ampleur d'un logement ne pourra plus être attribuée dans certains cas, à compter du 1^{er} septembre. (...)

(publié le 27 août 2026)



UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT EN CAS D'IMPAYÉS DE LOYER

Si vous avez des difficultés à payer votre loyer, vous pouvez désormais être accompagné plus tôt dans vos démarches pour éviter une expulsion. Un décret publié au *Journal officiel* du 6 août 2026 précise les nouvelles modalités de réalisation du diagnostic social et financier. (...)

(publié le 12 août 2026)



SOCIAL - SANTÉ

DE NOUVEAUX INDICATEURS OBLIGATOIRES POUR VOUS AIDER À CHOISIR UN EHPAD

De nouvelles informations sont mises à disposition des personnes âgées et de leurs proches concernant les Ehpads; cela doit leur permettre, notamment, de choisir un établissement de la manière la plus éclairée possible. (...)

(publié le 7 juillet 2026)



REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS : LES RÈGLES ÉVOLUENT LE 1^{er} SEPTEMBRE

À compter du 1^{er} septembre 2026, les modalités de remboursement évoluent si vous refusez de prendre un médicament hybride ou biosimilaire à la place du traitement de référence sans justificatif médical. (...)

(publié le 29 juillet 2026)



AGENDA

À partir du 18 août 2026

AIDES SOCIALES

Outre-mer : revalorisation du revenu de solidarité. (...)



Jusqu'au 31 août 2026

CARBURANT

Travailleurs « grands rouleurs » : derniers jours pour demander votre indemnité carburant. (...)



À partir du 1^{er} septembre 2026

ÉNERGIE

Augmentation de 5,6 % du prix repère de vente de gaz en septembre. (...)



JUSTICE

DE NOUVELLES AMENDES POUR LES ÉTABLISSEMENTS QUI VENDENT DES CHIENS OU DES CHATS

Afin de renforcer la protection des chiens et des chats, de nouvelles sanctions envers les animaleries et établissements de vente d'animaux de compagnie existent depuis le 5 août 2026. (...)

(publié le 5 août 2026)



LA BAIGNADE EN ZONE INTERDITE DÉSORMAIS SANCTIONNÉE

Le non-respect d'une interdiction de baignade ou d'activité nautique peut être verbalisé depuis le 3 août 2026. (...)

(publié le 3 août 2026)



RENTÉE SCOLAIRE 2026 : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR BIEN SE PRÉPARER

Bourses et autres aides financières, nouveautés pédagogiques, situations qui nécessitent d'obtenir un certificat médical, calendrier des vacances scolaires... (...)

(publié le 24 août 2026)

PUBLIREPORTAGE

Vous êtes adhérent FO ?

Vous êtes protégé.



Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants FO à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.

Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (frais médicaux⁽¹⁾, prothèses auditives⁽²⁾, perte de salaire⁽³⁾, invalidité⁽⁴⁾, incapacité permanente⁽⁵⁾, décès)
- des dommages à votre véhicule personnel ou celui que vous avez pris en location lors de déplacements dans le cadre d'une mission ou d'un mandat syndical : prise en charge de la franchise ou montant des réparations⁽⁶⁾
- la mise en cause de votre responsabilité civile : si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et FO sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus, scannez ce QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) Prise en charge à concurrence de 1525 €, après intervention des régimes de protection sociale, dont optiques 80 € et autres prothèses 160 €.

(2) Coût des réparations ou valeur de remplacement dans la limite de 1000 € par prothèse une seule fois par année d'assurance.

(3) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(4) Invalidité supérieure ou égale à 10 %.

(5) Incapacité permanente à partir de 66 %.

(6) La Macif prend en charge le montant de la franchise appliquée ou le montant des réparations en cas d'absence d'assurance dommages à concurrence de : 500 € pour les véhicules de 4 roues de moins de 3500 kg ; 300 € pour les véhicules terrestres à moteur de 2 ou 3 roues.

Credit photo : Shutterstock.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vallery 79000 Niort.

FÉDÉRATION SYNDICALISTE FO DE LA DÉFENSE
DES INDUSTRIES DE L'ARMEMENT
ET DES SECTEURS ASSIMILÉS



46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris
Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com